



Flash cultures n°34 - Mardi 17 octobre 2023

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Avec le soutien financier de :



C'est la première fois que je vois ça, et vous ? La photo 1 n'est qu'un exemple mais toutes les parcelles de colza—ou presque—que je suis cette campagne sont de même nature. Le colza est développé certes, mais on ne voit aucune trace du passage du tracteur attelé au pulvérisateur ou de l'automoteur. Les producteurs de colza se seraient-ils convertis à l'agriculture biologique ? Pas à ma connaissance. Plus simplement, cela fait un certain temps qu'il n'y a eu aucun traitement réalisé dans les champs de colza. L'objectif de « -50% » est

atteint par rapport aux campagnes précédentes notamment en matière de traitements insecticide. Grosso modo les parcelles ont reçu un traitement insecticide depuis la levée, et pas certain qu'il s'en fasse de nouveau d'ici la fin de l'année. Les colzas sont suffisamment développés pour ne pas traiter vis-à-vis du CBT et on a bon espoir que les larves d'altises ne seront pas en nombre dans les berlèses. Mais personne ne dit rien, même pas de félicitations et encore moins d'encouragement.

COLZA D'HIVER

* Stade :

Les colzas poussent encore ! Voir tableau 1. Pesés toutes les deux semaines, ils ont tout d'abord plus que doublés lors de la deuxième quinzaine de septembre. Puis leur poids a augmenté de 33% lors de la première décennie d'octobre, pour atteindre une moyenne de 100g par pied pour l'ensemble des parcelles du réseau. Un poids qui dispensera nos parcelles de tout traitement insecticide vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal.

Tableau 1 : Poids frais du colza des parcelles suivies par la Chambre d'Agriculture du Jura dans le cadre du BSV

Commune	Date de semis	Évolution du poids frais par pied en gramme		
		18/09	2/10	16/10
Saint-Aubin	8/08	54	74	83
Saint-Baraing	8/08	70	102	115
Annoire	8/08	57	100	137
Ounans	9/08	48	64	107
L'Etoile	10/08	59	162	170
Saint-Loup	18/08	14	40	76
Passenans	19/08	19	133	136
Malange	22/08	7	21	32
Les Hays	22/08	5	21	67
Cosges	22/08	6	46	102
Authume	23/08	18	72	84
Beaufort	29/08	7	63	103
Moyenne		30.6	74.8	101



Photo 1 : Tous les champs de colza se ressemblent

* **Élongation :**

La mesure de l'élongation a été réalisée à deux semaines d'intervalle sur les parcelles du réseau. Voir photo 2. Le constat est sans appel :

- Les parcelles ayant une faible élongation ont toutes été semées avec un semoir à faible écartement (< à 20cm).
- Les parcelles semées avec un semoir de précision et donc avec un fort écartement (50 cm et +) ont toutes une élongation importante soit > à 4 cm.
- Aucun effet de la date de semis sur l'élongation.

Voir tableau 2.



Photo 2 : Parcelle d'Annoire

Tableau 2 : Élongation des parcelles suivies par la Chambre d'Agriculture du Jura dans le cadre du BSV

Commune	Date de semis	Type de semoir	Variété	Élongation en cm (moy. sur 20 pieds)	
				9/10	16/10
Saint-Aubin	8/08	Semis direct	Mélange	3.2	2.2
Saint-Baraing	8/08	Semoir précision	KWS Granos	4.9	5.45
Annoire	8/08	Semoir précision	Hostine	6.35	7.7
Ounans	9/08	Semoir précision	Mélange	5.05	6.7
L'Etoile	10/08	Semoir céréales	Mélange	-	5.6
Saint-Loup	18/08	Semoir céréales	Crossfit	3.1	2.75
Passenans	19/08	Semoir de précision	Mélange	-	6
Malange	22/08	Semis direct	ES Mambo	1.5	2.2
Les Hays	22/08	Semoir de précision	Feliciano KWS	-	4
Cosges	22/08	Semoir de précision	Amazonnite	-	5.2
Authume	23/08	Semoir précision	Hostine	8.1	6.94
Beaufort	29/08	Semoir céréales	KWS Granos	-	5.4

* **Ravageurs :**

Grosses altises :

Les captures se maintiennent pour la troisième semaine consécutive dans les cuvettes enterrées. Voir tableau 3. Aucune crainte particulière à avoir vis-à-vis du colza. Il est encore trop tôt pour débiter les berlèses.

Charançon du bourgeon terminal :

Première et seule capture aux Hays. Aucun risque.

Tableau 3 : Captures hebdomadaires de grosses altises des parcelles du réseau suivi par la CA 39 dans le cadre du BSV.

Commune	Date de semis	Captures de grosses altises							
		28/08	04/09	11/09	18/09	25/09	02/10	9/10	16/10
Saint-Aubin	8/08	6	1	2	0	3	12	9	23
Saint-Baraing	8/08	2	1	1	0	5	19	14	13
Annoire	8/08	0	3	1	2	6	8	11	-*
Ounans	9/08	0	0	0	0	1	2*	18	8
L'Etoile	10/08	0	0	0	0	2	3	4	3
Saint-Loup	18/08	0	1	1	0	4	6	-*	-*
Passenans	19/08	0	0	0	0	8	29	18	11
Malange	22/08	-	0	0	1	7	3	2	3
Les Hays	22/08	-	0	0	0	1	21	6	11
Cosges	22/08	0	0	0	1	2	5	5	22
Authume	23/08	-	0	0	0	7	19	7	19
Beaufort	29/08	-	-	0	0	1	2	9	5
Total		8	6	5	4	51	129	103	118

*manque d'eau

ORGE D'HIVER

* Stade :

Beaucoup de semis réalisés mais très peu de parcelle levée.

* Pucerons :

Les conditions d'observations sont idéales ce jour. Sur les parcelles levées totalement ou partiellement, les pucerons sont bien présents. Voir tableau 4. Entre 1 et 2% de pieds porteurs sur 3 parcelles vues ce jour et au stade 1 feuille. Même si le seuil d'intervention n'est pas atteint, tout indique que le risque pucerons sera élevé pour ces parcelles précoces. En cas de passage au stade 1 à 2 feuilles pour désherber, refaire juste avant un comptage pour juger des colonisations et de leurs évolutions.

Seuil d'intervention variété non tolérante : 10% et plus de plantes porteuses d'au moins un puceron. En-dessous de ce seuil ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.

Produits et dose de produit commercial autorisés par hectare (liste non exhaustive) : Decis Expert / Split expert / Pearl Expert 0.075L, Mandarin Gold / Tatami Gold 0.125L, Sumi-alpha / Gorki 0.25L, Karate Zeon 0.075L, Karis 10 CS 0.075L, Lambdastar 0.075L, Karakas / Alicante / Lambdatine 0.075L, Mavrik Flo/Talita/Mavrik Smart/Talita Smart 0.2L...

* Désherbage :

Les pluies annoncées sont favorables au désherbage chimique. Espérons qu'elles ne soient pas trop importantes et courtes, car elles pourraient entraîner des risques de battance en limon blanc (farine !) et/ou de sélectivité dans tous type de sols.

Tableau 4 : Pourcentage de pieds colonisés par au moins 1 puceron

Lieu	Type de sol	Levée	% de pieds porteurs de pucerons
Saint-Aubin	Limon blanc	Totale	1 à 2
Saint-Baraing	Limon blanc	50%	1 à 2
Annoire	Limono argileux (gravier)	> 50%	1 à 2

Inconvénients du semis précoce



Photo 3 : Pucerons ailes et aptères sur feuille



Photo 4 : Plus de pieds de ray-grass que d'orge d'hiver

Tableau 5 : Exemples de produits ou programmes de désherbage sur orge d'hiver. Source Arvalis.

	Pré-semis	Pré-levée ou Post-semis	Post-levée
Vulpins sensibles		Trooper 2.5 + Compil 0.2 Ou Sunfire 0.48 + Codix 2 Ou Pontos 0.75 + Trinity 1.5 Ou Pontos 1	Pontos 1 Ou Fosburi 0.5+ Flight 2 Ou Merkur 3 Ou Fosburi 0.5+ « Chlortholuron » 1500gr
	Avadex 480 3		Pontos 1 Ou Fosburi 0.6 Ou Merkur 3
Vulpins résistants		Celtic 2.5	Pontos 1 Ou Fosburi 0.6 Ou Merkur 3
Ray-Grass sensibles		Defi 3 + Compil 0.2 Ou Defi 3 + Codix 1.5 Ou Pontos 0.75 + Trinity 1.5	Fosburi 0.5+ « Chlortholuron » 1500gr Ou Pontos 0.75 + Defi 3 **
	Avadex 480 3		Fosburi 0.5+ « Chlortholuron » 1500gr Ou Carmina Max 1.5
Ray-Grass résistants		Defi 4***	Fosburi 0.5+ « Chlortholuron » 1500gr Ou Carmina Max 1.5

Tous les produits figurant en rouge sont interdits sur sol drainé.

** Association déconseillée par la Société Syngenta

*** Dose de 3 litres recommandée par la Société Syngenta

BLÉ D'HIVER

* Stade :

Beaucoup de semis vus ce jour mais les conditions de semis ne sont pas toujours idéales. Pour preuve ce SMS d'un agriculteur du Val d'Amour « je sème dans des mottes dures comme du chien... pas du bon boulot ». Et un autre agriculteur de la plaine Doloise me dit « on commence les semis aujourd'hui ».

Nous sommes à la mi-octobre et je n'ai vu aucune parcelle de blé levé lors de ma tournée.

* Désherbage :

Tableau 6 : Exemples de programmes de désherbage de pré-levée sur Blé. Source Arvalis. Tous les produits figurant en rouge sont interdits sur sol drainé.

	Pré-levée ou Post-semis	Post-levée 1 à 2F
Vulpins sensibles	Trooper 2.5 + Compil 0.2 Ou Sunfire 0.48 + Codix 2 Ou Pontos 0.75 + Trinity 1.5 Ou Mateno 2 Ou Mateno 1.6 + Prowl 2 Ou Pontos 1	
		Pontos 1 Ou Merkur 3 Ou Fosburi 0.5+ « Chlortholuron* » 1500gr Ou Fosburi 0.5+Daiko 2.25+h
Vulpins résistants	Celtic 2.5 Ou Trinity 2	Fosburi 0.5+ « Chlortholuron* » 1500gr Ou Fosburi 0.5+Daiko 2.25+h ou Pontos 1 Ou Merkur 3
Ray-Grass sensibles	Defi 3 + Compil 0.2 Ou Defi 3 + Codix 1.5 Ou Pontos 0.75 + Trinity 1.5	
		Fosburi 0.5+ « Chlortholuron* » 1500gr Ou Merkur 2.5+ Defi 2.5 Ou Fosburi 0.5 + Defi 2.5
Ray-Grass résistants	Defi 4	Fosburi 0.6
	« Chlortholuron *1800gr »	Fosburi 0.5+ Defi 2.5

* Pucerons :

Seulement 2 parcelles levées et observées (Revermont), au stade 1 feuille mais le constat est sans appel. 6% de pieds porteurs de pucerons pour l'une et 8% pour l'autre. Le risque semble élevé pour les quelques parcelles levées.

Seuil d'intervention variété non tolérante : 10% et plus de plantes porteuses d'au moins un puceron. En dessous de ce seuil ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours. Les semis vont véritablement démarrer cette semaine, notamment dans les limons ou il y'a « encore du frais »

Produits autorisés : voir OH

- Rappel : Voir orge d'hiver.

- « *prosulfoarbe* » (DEFI, Spow, Minarix, Rooxy 800 EC...) : buse à limitation de dérive obligatoire, respect des distances et périodes d'application vis-à-vis des cultures non cibles. N'hésitez pas à consulter ce site www.syngenta.fr/quali-cible

D'autre part, des modifications d'emploi du prosulfoarbe concernant une réduction de la dose maximale d'emploi et des distances minimales à respecter par rapport à l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents seront applicables dès le 1 novembre. Voir prochains Flash Cultures

- Produits avec noms différents mais contenant même substance active et même grammage :

Defi = Linati 800 SC = Spow = Linarix ...

Compil = Urbole

Sunfire = Starfire = Enderix

Chlortholuron = Tablo700...

Daiko = Datamar

Laureat = Constel = Varia

Mateno = Proclus = Antilope Pro

Prowl400 = BaroudSC

Battle Delta = Fuga Delta = Navigate = Nucleus

Carmina Max = Steel

Codis = Resum

Fosburi = Antilope = Valmax

Merkur = Period

Trinity = Bandrille

Trooper = Aranda

À NOTER DANS VOTRE AGENDA !

**RÉUNION CHRYSOMÈLE DU MAÏS le
MERCREDI 29 NOVEMBRE :**

⇒ à la MFR de DOLE le matin

⇒ à la Fédération de la chasse à ARLAY l'après-midi